



## Dépannage jamais réalisé

Par **Funky Peanut**, le **15/03/2019** à **17:33**

Bonjour,

En janvier mon lave vaisselle tombe en panne. J'appelle un dépanneur en électro ménager de ma commune, trouvé dans les pages jaunes. Conditions données au téléphone : 60 € de forfait déplacement + diagnostic et ensuite, on ne paye que les pièces. OK.

Le technicien vient 2 jours plus tard et me dit que c'est la platine (circuit imprimé) qui est défectueuse. Je reçois le lendemain un devis : 185 €. Livrable sous 3 à 5 jours.

Je dis OK malgré le coût non négligeable, mais correct d'après ce que j'ai vu sur internet pour une telle pièce.

Sauf que près de 2 mois plus tard, je n'ai toujours pas la pièce.

Aucune nouvelle du dépanneur, qui ne me tient au courant de rien, mais qui me répond à chaque fois que j'arrive à l'avoir au téléphone que son fournisseur a eu un problème pour la livraison (un coup la neige, un coup le livreur est malade etc ..) mais que ça devrait être bon pour la semaine suivante. Et bien sûr, ni pièce ni information la semaine qui suit.

Nous nous sommes mêmes rendus aux 2 adresses trouvées pour cette société : fausses adresses, des voisins nous ont dit qu'on n'était pas les 1er à les chercher ..

Bref, j'ai craqué et j'ai fait intervenir le réparateur Brandt, qui est venu sous 5 jours et a réparé en 35 mn sur place, en remplaçant 2 pièces qui coûtent 55 € en tout. Plus évidemment le déplacement. La platine, soit disant grillée, est totalement opérationnelle.

Le 1er dépanneur m'a clairement arnaquée en me facturant 60 € sans jamais réparer derrière et en faisant un mauvais diagnostic. Je pense qu'ils n'ont jamais commandé la pièce, il a juste raconté n'importe quoi pour empêcher les 60 €.

Même si j'ai peu de chance que ça aboutisse, j'aimerais savoir si je peux demander un remboursement de la visite du 1er gars et quels sont mes recours contre cette société escroc ?

Merci.

Par **morobar**, le **16/03/2019** à **08:36**

Bonjour,

Ne perdez pas votre temps et votre argent à excercer un recours.

Signalez le comportement de l'entreprise à la DGCCRF locale et classez l'"affaire.